

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2018 - 2024



COMMUNE DE RIXENSART



*"Le secret du changement consiste à concentrer son énergie
pour créer du nouveau et non pas pour se battre contre l'ancien"*

Dan Millman

La **D**éclaration de **P**olitique **C**ommunale (DPC) exprime la volonté de la majorité quant aux actions qu'elle souhaite mener pour la législature dans une perspective durable.

La responsabilité des autorités communales est de préparer ses citoyens à rebondir face aux changements systémiques pour les années à venir.

Tous, nous sommes conscients que pour exister et se développer sur le long terme, nous devons préserver les espaces naturels, les ressources et également fonder une société plus juste et plus équitable.

La gestion durable sera donc le prisme essentiel au travers duquel tout projet sera évalué.

Notre planète ne peut être préservée que dans une perspective de lutte contre le réchauffement climatique. Il existe de nombreuses façons de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser les ressources. **ClimaRix** sera le label de la politique volontariste que nous mènerons en la matière à Rixensart.

Notre programme se veut ambitieux, innovant et résolument tourné vers l'avenir. Il s'appuiera sur la **transversalité** à tous les niveaux. Il nécessitera l'intervention, l'implication et la collaboration de tous, que ce soit à l'échelon politique, administratif ou citoyen.

Outre notre objectif principal qui est de veiller à ce que l'Administration offre à la population des services de qualité dans tous les domaines où elle intervient, nous ferons face à **4 enjeux spécifiques** pour cette législature :



CADRE DE VIE

L'environnement naturel doit être préservé. L'aménagement et l'embellissement des lieux publics seront améliorés notamment par l'adaptation de la morphologie urbaine aux réalités sociales. L'accent sera mis essentiellement sur l'amélioration de la mobilité douce et la sécurité sur nos routes et dans nos quartiers. Nous veillerons à ce que notre commune soit « omni » accessible aux personnes à mobilité réduite.

TRANSITION TECHNOLOGIQUE



Nous ne devons pas subir l'évolution technologique mais plutôt profiter de ses avancées en repensant le fonctionnement de l'Administration et les canaux de communication avec le citoyen.



IMPLICATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le monde change ! Plus que jamais, le citoyen veut être écouté et concerté dans la réflexion communale. Notre volonté est d'impliquer les habitants dans les décisions que nous prendrons.

Parallèlement, nous créerons des commissions communales, constituées d'élus, qui travailleront sur les dossiers en amont du Conseil communal afin que les décisions prises soient le résultat d'une véritable analyse concertée.

PYRAMIDE DES ÂGES



Notre commune est l'une des premières à avoir connu la migration des habitants des grandes villes vers nos campagnes durant les années 60 et 70. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent maintenant plus de 20 % de notre population. Nous voulons analyser les besoins de nos citoyens plus âgés pour adapter nos actions en leur faveur et, en même temps, mettre en place des mesures qui facilitent l'accès au logement des plus jeunes pour leur permettre de construire leur avenir en restant au sein de leur commune.

Notre **D**éclaration de **P**olitique **C**ommunale sera traduite dans le Programme Stratégique Transversal (PST) par le Collège, en étroite collaboration avec l'Administration (grades légaux, responsables hiérarchiques et agents). Ce document est essentiel dans la mesure où il reprendra les objectifs de la DPC tout en tenant compte des moyens humains et financiers disponibles afin d'en assurer sa faisabilité.

Véritable outil de gouvernance et **évolutif** par nature, le PST permettra de planifier et prioriser les politiques communales en intégrant un processus d'évaluation régulier et transparent. Il précisera également l'opérationnalité de la démarche en déclinant les axes stratégiques en objectifs opérationnels puis en projets et en actions.

Par ailleurs, la Commune dispose, depuis près de 10 ans, d'un Agenda 21 local, programme d'actions relatif aux enjeux du développement durable.

ClimaRix « rixensartisera » cette dynamique.

Saisissons donc l'opportunité de joindre ces deux programmes à vocation stratégique. Notre PST pourra dès lors devenir un PSTD (Programme Stratégique Transversal Durable) permettant d'anticiper l'ensemble des enjeux économiques, environnementaux et sociaux, de répondre aux besoins locaux et d'améliorer les relations avec les citoyens.

Enfin, notre programme repose sur des **finances saines** stipulant nécessairement un budget en équilibre et une charge de la dette sous contrôle. C'est le cas à l'heure actuelle mais il s'agira de garder le cap pour l'avenir.

Dans ce contexte, notre volonté est de ne pas augmenter la pression fiscale sauf si nous y étions contraints du fait, par exemple, du transfert trop important de charges du Fédéral ou du Régional vers les Communes (ex : la réforme des polices ou celle des services de secours). Nous pourrions dans ce cas, et si d'autres solutions ne sont pas activables, devoir financer ces charges au travers de taxes ou d'augmentation de l'impôt. La qualité de service (ex : présence de la police de proximité, poste de secours avancé, certains projets communaux incontournables...) pourrait être à ce prix. Dans ce contexte, notre objectif principal restera toujours celui de mettre le citoyen au centre des décisions.

Notre Déclaration de Politique Communale comprend 2 volets : l'un concernant l'Administration et l'autre reprenant les projets pour le territoire et ses citoyens.



1. RIXENSART : UNE ADMINISTRATION MODERNE, EFFICACE ET ORIENTÉE VERS LE BIEN-ÊTRE DE SON PERSONNEL

Une Administration organisée avec du personnel heureux de venir travailler aura des conséquences positives sur la qualité du service offert à la population.

Dans cet esprit, nous avons initié un travail de réflexion visant l'épanouissement du personnel en impliquant celui-ci dans la démarche. Trois valeurs se sont révélées essentielles aux yeux de tous : le **respect**, le **bien-être** et la **collaboration**.

Un état des lieux sera réalisé au sein de l'Administration pour identifier ses forces et ses faiblesses afin de pouvoir agir efficacement.

LES 3 LIGNES DE FORCE :

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH), LE BIEN-ÊTRE ET LA TRANSITION TECHNOLOGIQUE

Ils sont le véritable fer de lance pour placer notre Administration dans la modernité, tout en développant une politique du bien-être du personnel.

1) LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Créer et cultiver l'esprit d'entreprise, reconnaître et valoriser le personnel, accentuer la responsabilité et les compétences via des descriptifs de fonction réalistes et des plans de formation personnalisés, conscientiser chacun à la réalisation de ses missions... sont autant d'objectifs que nous ambitionnons.

Nous poursuivrons la réflexion déjà entamée pour proposer un nouvel organigramme des services ; ce qui permettra ensuite d'ajuster le cadre conformément aux besoins de l'Administration.

La révision du statut pécuniaire, l'analyse d'avantages pour le personnel (notamment le 2^{ème} pilier des pensions) et la possibilité de promotion achèveront ce processus d'évolution.

2) LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Pour le rencontrer, il est nécessaire d'approfondir deux aspects : la sécurité physique et psychosociale.

■ **La sécurité physique** du personnel doit être une priorité et nos efforts se concentreront pour qu'elle soit une réalité via notamment la sensibilisation et la conscientisation de la ligne hiérarchique, la sécurisation des lieux de travail et des outils employés, les formations, les procédures systématiques, la communication...

■ **La sécurité psychosociale** des travailleurs contribue aussi à leur bien-être.

La poursuite de l'analyse des risques psychosociaux s'impose dès lors comme une évidence. La médecine du travail, en collaboration avec l'ensemble du personnel, poursuivra sa mission d'analyse des facteurs susceptibles de constituer une charge psychosociale néfaste pour les collaborateurs. L'intérêt d'une telle analyse réside dans les recommandations formulées et traduites en plans d'action.

3) LA TRANSITION TECHNOLOGIQUE

La révolution numérique nous accompagne dans la vie quotidienne via des applications telles que les accès aux comptes bancaires, horaires de train, trafic routier, réseaux sociaux, e-shopping et bien d'autres.

Modifier uniquement notre environnement technologique apparaît comme totalement inadapté voire même inefficace. Entrer dans le monde actuel interconnecté implique un regard neuf sur le fonctionnement de l'Administration afin que l'outil et l'organisation soient en adéquation et donc performants.

Ce virage numérique nécessitera la rationalisation de notre capacité informatique existante via un plan d'ensemble. L'utilisation d'outils communs adaptés aux spécificités de chaque service, l'implémentation de logiciels adaptés afin de simplifier le travail des fonctionnaires communaux (robotisation des tâches répétitives), les connexions haut-débit entre les bâtiments communaux, l'archivage électronique et sonore des documents, la possibilité de développer un réseau intranet collaboratif/informatif... sont autant d'objectifs que nous poursuivons.

2. RIXENSART : UNE COMMUNE TOURNÉE VERS LE CITOYEN

NOTRE POLITIQUE S'ARTICULERA AUTOUR DE QUATRE AXES ESSENTIELS :

AXE 1 : RIXENSART, UN LIEU OÙ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

AXE 2 : RIXENSART, UN CADRE DE VIE CONVIVAL ET DYNAMIQUE

AXE 3 : RIXENSART, DE LA PETITE ENFANCE AUX SENIORS

AXE 4 : LES MOYENS POUR Y PARVENIR



AXE 1

RIXENSART, UN LIEU OÙ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR



Rixensart est riche de ses habitants et de ses associations. Nous entretiendrons cette richesse et encouragerons son essor en créant une **salle polyvalente** (modulable en fonction des activités) ouverte aux événements culturels, sportifs et sociaux.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET BIBLIOTHÈQUES

La Commune continuera à préserver la diversité de son agenda culturel et la richesse de son patrimoine. Elle soutiendra le Centre Culturel et le réseau des bibliothèques ainsi que les initiatives privées qui participent au développement de la culture, du folklore et de la convivialité, notamment autour du Château de Merode et du lac de Genval.

La culture est également un moyen efficace pour renforcer la sensibilisation aux enjeux du développement durable afin d'encourager des comportements responsables (conférences, ateliers).

Afin de garantir un confort d'action et d'accès, certaines infrastructures seront améliorées (ex : vitrine pour le Syndicat d'Initiative, ascenseur à la bibliothèque communale, travaux d'isolation à la bibliothèque de Froidmont, installation d'espaces ludothèque et numériques dans les bibliothèques) ou mises à disposition (lieux de création et d'exposition).

SPORT

La pratique du sport participe étroitement au bon équilibre physique et psychologique de tout être humain.

Chaque Rixensartois doit pouvoir y accéder (remise en place des chèques sports).

L'activité sportive sera donc soutenue et encouragée par le développement d'une politique sportive participative qui inclura notamment :

- la rénovation des infrastructures du Complexe et la sécurisation de ses accès pour garantir la qualité des services offerts aux usagers en ce compris les personnes à mobilité réduite (ex : rénovation de la piscine et du revêtement de sol de la grande salle du Complexe, rationalisation de l'ensemble de l'éclairage) ;
- la création de nouvelles infrastructures offrant un service optimal aux différents usagers et clubs grâce à la mise à disposition sur le site de Rosières de 2 terrains de football synthétiques respectueux de la santé et de l'environnement, au développement du club de Hockey dans le respect de l'intérêt général, à l'étude de faisabilité pour la création de petites infrastructures de type « sport de rue », skate-Park...

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

L'éducation est la base du développement tant personnel que sociétal.

L'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles négocie actuellement un tournant important avec le **Pacte pour un Enseignement d'Excellence**. Le rythme d'application des mesures du Pacte prendra en compte le besoin d'accompagnement et de formation des équipes éducatives.

En concertation avec les équipes enseignantes et les directions, nous ouvrirons nos pratiques aux innovations et évolutions pédagogiques afin de rendre l'élève acteur de ses apprentissages (ex : favoriser l'autonomie par la pédagogie participative ou s'adapter aux différentes formes d'intelligence et aux rythmes de chaque apprenant par la pédagogie différenciée...). Les apprentissages se focaliseront sur l'acquisition des savoirs et compétences de base, la pratique du néerlandais (cours à partir de la maternelle et immersion à l'école du Centre), l'utilisation du numérique/des nouvelles technologies et la transmission de valeurs (citoyenneté, développement durable, devoir de mémoire...).

Afin de garantir un accès à tous, plusieurs dispositifs seront maintenus ou mis en place (adaptation à la langue d'enseignement, dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants, aménagements raisonnables afin de répondre aux besoins spécifiques de certains élèves, partenariats éventuels avec l'enseignement spécialisé dans la mise en place de classes inclusives ou de situation d'intégration).

La qualité de l'accueil sera améliorée en renforçant si nécessaire le nombre et la formation des encadrants au « mieux vivre ensemble », en modernisant les écoles du Centre, de Bourgeois et de Maubroux et en renforçant la sécurité aux abords des écoles.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Académie est une véritable source de nouveaux talents et joue un rôle culturel important à Rixensart. Nous veillerons à la maintenance du bâtiment notamment par le remplacement de la toiture et à l'optimisation des espaces disponibles.

AXE 2

RIXENSART, UN CADRE DE VIE CONVIVIAL ET DYNAMIQUE



Réduire les émissions de gaz à effet de serre et économiser l'énergie sont 2 piliers vitaux pour la planète et donc pour Rixensart.

C'est pourquoi la Commune proposera de signer prochainement la Convention des Maires suggérée par l'Union Européenne et s'engagera à réduire l'empreinte carbone de son territoire de 40% d'ici 2030 pour atteindre la décarbonisation complète en 2050.

Plusieurs leviers seront activés pour atteindre ces objectifs ambitieux dans des domaines tels que la mobilité, la façon de concevoir l'urbanisme, la gestion du patrimoine communal mobilier et immobilier, la préservation des ressources ou la gestion des déchets. **ClimaRix** contribuera à cette dynamique indispensable.

Afin de garantir un cadre de vie de qualité, ces stratégies seront complétées par des actions en faveur de la préservation des zones naturelles, l'embellissement et la propreté des espaces publics, la sécurité et le dynamisme économique.

Si la transition écologique est une nécessité vitale pour la planète, elle est en même temps une formidable opportunité de mobilisation citoyenne. Nous entendons continuer à coordonner et à fédérer l'ensemble des citoyens et des acteurs publics.

Nous souhaitons constituer un **Conseil Consultatif du Développement Durable** composé d'élus, citoyens et représentants d'associations. Il aurait pour mission de donner un avis sur les actions à mener en matière de Développement Durable dans la Commune.



CLIMARIX

Ce label affirme notre volonté d'inscrire Rixensart comme acteur du changement.

L'adhésion des Rixensartois est indispensable pour atteindre les objectifs fixés. C'est par des gestes concrets que chacun, à la mesure de son engagement, assumera sa responsabilité envers le futur.

Les difficultés de **mobilité** que nous subissons actuellement sont partiellement dues aux problèmes rencontrés aux niveaux régional et fédéral. Retrouver la fluidité du trafic ne peut s'inscrire que dans une vision d'ensemble élaborée avec les différents niveaux de pouvoir et les communes voisines. L'enjeu est de taille et il s'agira d'être proactif et innovant en la matière. En effet, les solutions classiques du « tout à la voiture » commencent à atteindre leurs limites et risquent de nous mener à court terme à une immobilité certaine. La mobilité douce et partagée constitue une priorité majeure de la législature qui s'ouvre. Si l'entretien des voiries sera poursuivi de manière régulière, un maillage sera entrepris (notamment en concertation avec les communes voisines) pour compléter les infrastructures existantes et garantir une mobilité intégrée au travers du territoire. A titre d'exemples, voici quelques mesures concrètes prioritaires qui seront développées : accélérer l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables et des trottoirs, renforcer le réseau et veiller à la praticabilité des sentiers, installer des parkings sécurisés pour vélos aux abords des pôles d'activité et des gares, proposer des primes pour les vélos électriques, promouvoir les voitures partagées électriques, étendre l'offre des navettes gratuites...

La façon de concevoir l'**urbanisation** a un impact important sur les modes de vie. Afin de rationaliser les déplacements et préserver les espaces non-bâtis, notre politique du cadre de vie s'articulera autour de plusieurs axes majeurs :

- Confirmer les noyaux centraux de Maubroux-Gare-Papeteries et gare de Rixensart comme véritables pôles de développement économique et social en autorisant une densification qualitative autour des futurs centres tout en anticipant le seuil maximal de 25.000 habitants ;
- Limiter l'étalement diffus de l'habitat dans les quartiers et villages à vocation plus résidentielle ;
- Optimiser le bâti existant en explorant, selon un cadre défini, la division de biens, la colocation et les habitats groupés ou/et intergénérationnels ;
- Terminer le développement de la réhabilitation des sites tels que des anciennes papeteries ou le Quartier Poirier Dieu ;
- Revoir et améliorer le Guide Communal d'Urbanisme (GCU), de manière à simplifier les démarches administratives pour le citoyen, limiter les possibilités de valoriser les grands terrains via la construction d'immeubles à appartements et renforcer le caractère propre des quartiers (urbain ou rural) ;
- Lancer, progressivement, des « budgets participatifs », afin de mener les projets d'embellissement des quartiers.

Une gestion durable du **patrimoine mobilier et immobilier communal** sera menée avec, par exemple, un renouvellement progressif de la flotte de véhicules et des engins de chantier plus respectueux de l'environnement, l'acquisition de matériels alternatifs pour le désherbage sans pesticide, une gestion informatisée des stocks et de l'outillage spécifique. Nous procéderons à une étude pour la création d'une Régie des bâtiments responsable du cadastre, de l'état des lieux et des plans d'action concernant l'ensemble des bâtiments communaux. Ces plans concerneront notamment la rationalisation/construction des infrastructures du service travaux, l'adaptation des bâtiments aux économies et production d'énergie, la constitution d'une réserve foncière et l'étude d'un nouveau centre administratif.

Les infrastructures communautaires telles que les Charmettes, le Beau Site ou le 33 avenue de Merode seront embellies en concertation avec les voisins, grâce notamment à des budgets participatifs.

La préservation des **ressources naturelles et la gestion des déchets** sont des piliers majeurs de **ClimaRix**. Un plan lumière visant à rationaliser l'éclairage public sera progressivement mis en place. Des citernes d'eau de pluie seront installées dans les principaux bâtiments communaux. Reconnue comme « commune zéro déchet », l'objectif est de réduire de 30% la production de déchets par habitant d'ici la fin de la législature en respectant la règle de hiérarchisation des moyens à mettre en œuvre : réduire, réutiliser, recycler.

D'autres actions seront menées telles que des campagnes de sensibilisation à l'éco-consommation, le renforcement du tri sélectif et des composts collectifs, le soutien au réemploi (ressourceries, donneries) et à toute initiative visant à favoriser l'accès par les citoyens aux biens de seconde main.

Un soin particulier sera porté à la dynamisation de l'étude du déplacement du Recyparc (parc à conteneurs) pour le moderniser et le rendre plus accessible.

ET AUSSI...

Afin de garantir la **richesse patrimoniale et la convivialité** de la Commune, un accent particulier sera porté à l'aménagement raisonnable et à l'embellissement des espaces publics (place de l'église de Rosières, place Jeffreys, place Cardinal Mercier, Maubroux...), à l'équilibre entre cohérence architecturale et projets innovants et à la préservation des perspectives paysagères. Rixensart s'épanouit dans un écrin de verdure que nous entendons préserver : plans de gestion à long terme, gestion différenciée, végétalisation et couloirs écologiques, préservation du caractère arboré de la Commune et de la qualité de l'eau.

90 % des voiries sont actuellement égouttées sur notre territoire communal. Nous renforcerons le réseau tout en tenant compte des contraintes techniques et financières importantes.

La **propreté publique** sera accentuée par la **responsabilisation** des citoyens et la mise à disposition d'infrastructures adaptées (cendriers, poubelles). Nous étudierons le projet de toilettes publiques de manière ciblée et progressive (ex : aux abords des marchés). Nous créerons des espaces spécifiques pour permettre aux chiens de se soulager sans salir nos rues, nos espaces publics ou la Vallée de la Lasne. Nous poursuivrons également l'enfouissement des conteneurs de collecte d'ordures et de verres usagés.

Nous serons vigilants quant à la **sécurité générale** avec notamment la mise en place d'exercices liés à l'activation du PLANU (plan d'urgence), l'intégration des services Be-Alert et SMS Alert. Nous souhaitons renforcer la présence de la police sur le terrain ainsi que le sentiment de sécurité par la pose d'équipements (caméras, radars...), accroître le nombre de Partenariats Locaux de Prévention (PLP), maintenir la prime communale contre le cambriolage et lutter contre les incivilités de tout type (environnementales, routières...). Nous poursuivrons les actions de la Charte SAVE visant à augmenter la sécurité de tous les usagers de la route. Concernant la sécurité incendie, nous souhaitons organiser un plan d'information sur la prévention, œuvrer pour obtenir un poste de secours avancé...

Nous entendons dynamiser/faciliter les activités au cœur de la Commune. Au niveau des **Classes Moyennes**, l'objectif est de créer un contexte favorable pour renforcer la cohésion des différents acteurs économiques, en redynamisant les commerces, en incitant aux circuits courts et en poursuivant l'animation des centres de villages. Nous souhaitons soutenir les initiatives de promotion des acteurs économiques via un support aux organisations de salons, foires, braderies, brocantes, marchés... Cela passe également par la prise en compte de problèmes rencontrés sur le terrain, comme par exemple, la question des parkings.

L'**emploi** reste un enjeu majeur, même si une amélioration notable a été observée ces 5 dernières années au niveau fédéral. Notre politique vise à accompagner toute personne en recherche d'un emploi via la Maison de l'Emploi ou le point relais Infor Jeunes.

En ce qui concerne les **locations de salles** et le **prêt de matériel**, nous simplifierons les règlements pour qu'ils s'adaptent à la réalité actuelle, notamment pour les associations. Nous renouvelerons progressivement le matériel de prêt afin qu'il corresponde aux besoins d'aujourd'hui.

Les animaux partagent notre milieu de vie. Différentes mesures seront prises pour renforcer le **bien-être animal**, comme par exemple, l'étude de la création d'un espace de liberté pour chiens pour leur permettre de gambader sans laisse, la mise en place de procédures claires en cas de prise en charge d'animaux par la Commune et la sensibilisation à l'importance et à la fragilité de la faune locale (abeilles, batraciens, oiseaux).

AXE 3

RIXENSART, DE LA PETITE ENFANCE AUX SENIORS



PETITE ENFANCE

L'accueil de la petite enfance a fait l'objet d'un investissement considérable durant les deux précédentes législatures. Le taux de couverture actuel atteint plus de 60 % grâce aux structures du CPAS et de l'asbl communale Rixenfant. Nous veillerons à maintenir la qualité de l'accueil pour l'ensemble des places.

En outre, une attention toute particulière sera portée au bâtiment abritant la structure du Landau (aux Charmettes) qui devra bénéficier de quelques aménagements pour maintenir sa qualité de bâtiment durable (pour rappel, il était l'un des premiers bâtiments publics durables en Wallonie) et pour répondre au projet d'accueil.

JEUNESSE

Les jeunes sont l'avenir d'une commune.

Nous mettrons en place un maximum de ressources pour garantir leur épanouissement intellectuel, physique, culturel et social.

Le service communal D'clic occupe une place importante au sein de la jeunesse et de nombreuses familles en favorisant le vivre ensemble et un mieux vivre pour chacun.

À ce titre, nous souhaitons notamment:

- organiser le retour des plaines de vacances sur le site des Charmettes ;
- renforcer l'accompagnement extrascolaire et nos écoles des devoirs ;
- soutenir les différents partenaires incontournables tels que les maisons de jeunes, l'AMO et les mouvements de jeunesse pour réaliser un travail de réseau en phase avec les nombreux besoins du terrain (ex : instauration de Conseils d'Unités, aide logistique et financière, mise à disposition de locaux décents, soutien dans des projets ludiques, éducatifs et environnementaux...)

AÎNÉS

Au vu de la pyramide des âges et de l'augmentation de l'espérance de vie, développer une politique par et pour nos aînés s'impose plus que jamais.

Nous souhaitons notamment soutenir :

- la poursuite du développement des structures d'accueil et d'hébergement des aînés (passant notamment par l'extension du centre de jour et de soins, l'augmentation de l'offre des lits de court-séjour, l'adaptation des locaux aux besoins et difficultés des seniors) ;
- la promotion des services (ex : aides familiales, repas à domicile...) et des activités culturelles ou sportives à destination des seniors pour leur permettre une autonomie prolongée avec un maintien à domicile des personnes ;
- la mise en place d'un plan d'action communal en s'appuyant sur les avis du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCCA) au départ d'axes prioritaires ou de certaines problématiques (ex : mobilité, logement, transition technologique...).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU FRAGILISÉES

Nous sommes toutes et tous concernés par la fragilité et les accidents de la vie. Notre commune doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de tous ses concitoyens, en leur fournissant notamment un environnement favorisant leur autonomie et leur épanouissement.

En synergie avec le CPAS, les services D'clic et Affaires Sociales, nous souhaitons améliorer l'accompagnement social par :

- la mise sur pied d'une **Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée** (CCCPH) pour une meilleure intégration et autonomie au sein notre commune ;
- la création d'une épicerie sociale avec un coin café-rencontre afin de favoriser les liens et de lutter contre l'isolement ;
- la poursuite de l'aide individualisée à destination de l'ensemble des bénéficiaires du CPAS en visant l'autonomie et l'émancipation de la personne.

Nous poursuivrons les activités favorisant l'insertion sociale et l'intégration au travers du plan de cohésion sociale.

SANTÉ

La santé est l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle, nous voulons travailler sur :

- l'information de publics cibles (jeunes, seniors, PMR...) sur les enjeux en matière de santé publique (ex : l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la pollution, le réchauffement climatique, les troubles liés au vieillissement...);
- le maintien de la vigilance de la qualité des repas tant dans les structures d'accueil pour nos plus jeunes (crèches et écoles) que pour nos aînés (repas à domicile et maison de repos);
- la promotion de toutes les initiatives favorisant le don d'organes.

LOGEMENT

Notre commune est soumise à une énorme pression foncière, frein notamment pour les personnes ayant des revenus plus modestes comme les jeunes, familles monoparentales, personnes sans emploi, retraités ou plus globalement les moins favorisés.

La Régie foncière, l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW) et la SCRL Notre Maison (notre partenaire pour la gestion des logements sociaux) sont les bras armés en matière de logement.

Pour les 6 années à venir, nous continuerons à développer le parc de logements sociaux (acquisitifs ou locatifs).

Nous renforcerons également l'offre de logements à prix modéré pour permettre notamment aux jeunes de rester dans la commune une fois l'âge adulte atteint.

C'est dans cette optique, que de nouvelles formules d'habitats (colocations, habitats groupés, logements intergénérationnels...) seront mises à l'étude afin de répondre tant aux enjeux de la pression foncière que de la pyramide des âges.

L'entretien et la rénovation du patrimoine existant continuera à constituer un point d'attention majeur pour éviter tout chômage locatif et préserver la qualité de nos logements.

Enfin, nous veillerons à poursuivre une politique d'accompagnement social notamment au sein de nos logements de transit.

ÉGALITÉ DES CHANCES

L'égalité des chances est transversale et touche tous les domaines (accès à l'emploi, au logement, au sport, à la culture, aux services administratifs, à l'éducation, aux droits sociaux...). Elle doit s'appliquer aux Rixensartois et aussi au-delà des frontières de notre Commune.

Un travail sera mené au sein de l'Administration, avec l'adoption de la Charte « égalité des chances » et vers le public, en s'appuyant notamment sur le service D'clic, le service social et les partenaires externes.

Nous renforcerons le travail en faveur de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, à l'orientation sexuelle, au handicap, aux convictions religieuses ou philosophiques... En tant que « **Commune Hospitalière** » et « **Commune du Commerce Équitable** », nous continuerons nos actions d'ouverture et de solidarité. Nous continuerons à soutenir les projets proposés en matière de coopération au développement tout en veillant à l'objectivité décisionnelle dans le cadre du budget affecté.

AXE 4

LES MOYENS POUR Y PARVENIR



FINANCES

La maîtrise des dépenses doit rester une priorité majeure principalement par l'optimisation de nos moyens utilisés pour délivrer les services à la population : digitalisation, amélioration de nos procédures et de notre organisation, réduction des frais de fonctionnement avec une attention particulière pour les économies d'énergie...

Nous devons trouver un juste équilibre entre nos recettes et nos dépenses tout en soutenant un programme d'investissement durable en accord avec les objectifs et les valeurs fixés.

Nous resterons attentifs aux dépenses de transfert (dotations et subsides) afin de veiller à ce que celles-ci restent sous contrôle même si la gestion ne relève pas directement de l'Administration communale. Vis-à-vis de ce dernier point, un dialogue constructif sera privilégié avec les organismes concernés pour partager ensemble les objectifs d'optimisation des moyens et le maintien de la qualité de service.

En matière d'emprunts et de dette, nos objectifs sont les suivants : équilibrer au mieux nos emprunts afin d'obtenir les meilleures conditions de financement tout en gardant une sécurité à long terme et, par là, réduire la charge de la dette. Par ailleurs, afin de ne pas l'accroître, un recours à l'autofinancement et à la recherche d'un maximum de subsides restera une des voies privilégiées.

Un contrôle budgétaire rigoureux, effectué avec les responsables de service, sera poursuivi afin de préserver l'équilibre des finances et d'anticiper au mieux toute évolution qui pourrait obérer cette situation.

IMPLICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

La Commune est le premier interlocuteur public du citoyen. Aujourd'hui, celui-ci souhaite davantage prendre part à la vie de son quartier, de sa commune.

Cette implication citoyenne doit se développer dans un cadre défini qui garantit une information et un dialogue de qualité, la responsabilisation de chacun et l'équité entre tous les habitants.

A titre d'exemples, nous souhaitons progressivement :

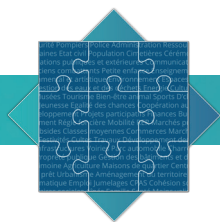
- poursuivre la tenue de réunions citoyennes sur des thématiques telles que la mobilité, l'aménagement du territoire... ;
- organiser des groupes de travail mixtes (citoyens, experts et élus) en amont des projets suivant des procédures systématiques (zooms sur des projets de quartier...);
- soutenir l'implication des habitants dans des chantiers citoyens avec des budgets participatifs ;
- analyser des modèles alternatifs de gouvernance et d'implication citoyenne.

COMMUNICATION

Elément incontournable, elle permet à la commune d'être proche du citoyen. Afin de maximaliser cette proximité, un virage numérique a déjà été amorcé au sein de l'Administration et les prochains défis numériques s'articuleront autour de plusieurs projets majeurs, par exemple :

- constante amélioration du site communal afin de maximaliser les informations utiles au citoyen, en ce compris les informations dynamiques et leur évolution ;
- simplification et numérisation des tâches administratives afin de permettre au citoyen de ne plus se rendre physiquement aux guichets de la commune ;
- utilisation d'apps pour interagir et mieux comprendre les besoins et les attentes des habitants ;
- renforcement de la communication écrite et digitale (bornes interactives...);
- possibilité pour le citoyen de payer des services administratifs via le site internet communal ;
- projet de mise en place d'une newsletter mensuelle.

Une attention toute particulière sera portée sur la communication et les services offerts à la population qui ne souhaite pas ou qui ne peut pas utiliser la communication digitale.



Pour conclure, notre Déclaration de Politique Communale ne manque pas d'ambition et nous comptons sur la collaboration, l'implication, le bon sens et la responsabilisation de chacun, qu'il soit citoyen, collaborateur communal ou politique, pour pouvoir la mener à bien.

« Ambition » signifie vraie vision à long terme élaborée de manière réfléchie.

Notre DPC définit les objectifs que nous voulons atteindre.

L'Administration est la mieux placée pour développer une stratégie qui permettra, avec les moyens humains et financiers disponibles, de les rencontrer.

Alors que la DPC indique la destination finale, le PSTD organise le voyage pour y parvenir.

Beaucoup de facteurs (parfois imprévisibles) influencent cette organisation !

La force du PSTD tient dans le fait que ce document n'est pas figé et qu'il permettra d'évaluer régulièrement la progression des projets via des indicateurs prédéterminés. Cette proximité avec la réalité du terrain permettra d'ajuster, en toute transparence, les paramètres voire peut-être de les reconsidérer totalement le cas échéant.

Envisager un avenir serein pour tous :

- C'est adopter une politique qui s'inscrit dans une démarche de gestion durable, responsable et transversale élaborée au travers d'un plan d'ensemble cohérent et transparent ;
- C'est, plus que jamais, tenir compte des enjeux actuels et futurs pour prendre des décisions visant à protéger nos générations et celles de demain ;
- C'est élaborer des stratégies auxquelles participe l'Humain pour que les jeunes, les aînés et les personnes fragilisées s'épanouissent dans notre Commune au même titre que l'ensemble de la population ;
- C'est utiliser tous les moyens pour réussir la transition environnementale et technologique ;
- C'est œuvrer pour que chacun puisse vivre dans un cadre agréable et serein ;
- C'est impliquer le citoyen pour qu'il soit un acteur responsable de la vie de sa Commune ;
- C'est prendre ses responsabilités pour gérer la Commune et les finances en « bon père de famille » ;
- C'est aussi faire preuve d'humilité et de réalisme pour rebondir en proposant des solutions alternatives devant une difficulté.

C'est dans cet esprit et à travers cette vision d'ensemble que nous préparons l'avenir de notre Commune où nous voulons qu'il fasse bon vivre !

